

## Trop Pour Séquences

Léo Bonneville

Number 152, June 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50301ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

### ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Bonneville, L. (1991). Trop Pour Séquences. *Séquences*, (152), 3–3.

# TROP POUR SÉQUENCES

*On parle beaucoup de culture. On débat de la politique culturelle. On a même un ministère des Affaires culturelles à Québec qui vient d'avoir trente ans. La belle affaire! Depuis des années, on supplie le gouvernement du Québec de consacrer 1% de son budget annuel à la culture. Ce n'est pas pour demain. Il faut attendre. Toujours attendre. Pendant ce temps-là, la TPS et la TVQ font des ravages.*

*Le premier titulaire du ministère des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, déclarait le 26 janvier 1963: «Il faut concevoir politiquement l'État provincial comme un phénomène culturel. Le Québec sera un État diminué s'il ne place pas le culturel au premier plan de ses préoccupations.» Le mot culturel a pris, avec le temps, un sens très extensif, au point qu'on le confond souvent avec le mot civilisation. Mais, dans son sens obvie, il s'agit de tout de qui enrichit l'esprit. Cela comprend tous les arts et ce qui leur est connexe. Ainsi la culture concourt à l'épanouissement de l'homme. Dans notre monde matérialiste, on cherche toujours à évaluer la culture en termes de rendement, pour ne pas dire en termes de dollars. Le scandale, de nos jours, c'est de voir des toiles de grands peintres atteindre des prix astronomiques pour le plaisir exclusif de certains millionnaires. Il y a là une sorte d'indécence, quand on sait que le malheureux Van Gogh s'est donné la mort dans l'indifférence totale. Jean-Paul L'Allier a raison quand il dit: «Au CRIQ, le Centre de recherche industrielle du Québec, on subventionne des centaines de chercheurs qui ne trouveront jamais rien. Mais, dans le milieu culturel, il faudrait que chaque créateur soit un génie, que chaque créateur soit rentable.»<sup>(1)</sup> Et dans le même journal, François Arcand affirme: Aujourd'hui, implanter un équipement culturel, danser ou publier une revue sur l'art textile n'est pas plus simple: tout doit être justifié devant des cohortes de béotiens ignares selon les critères administratifs de ceux-ci, comme si les activités artistiques n'avaient pas de valeur propre.» Et plus loin, il ajoute avec justesse: «Je crois que chaque oeuvre est créée deux fois. Il y a création de l'artiste, seul face à lui-même devant une page blanche, dans son studio ou sous un projecteur. Il y a la création du lecteur, de l'observateur ou du spectateur, face à lui-même et qui laisse l'oeuvre s'inscrire en lui, qui la décèle, qui la recrée avec son propre langage émotif. Seules comptent ces deux créations, seule compte leur rencontre.»<sup>(1)</sup>*

*Le lecteur! Nous y voici. Comment le considère-t-on aujourd'hui? Cherche-t-on, par tous les moyens, à lui donner l'avantage de se cultiver? Pas du tout. On cherche plutôt à le pressurer. On lui impose des taxes pour contrer l'incurie de l'État. Pense-t-on qu'on peut ainsi l'éloigner de la culture? Les gouvernements n'ont pas osé taxer les*

*nourritures terrestres. Mais allons-y pour la nourriture de l'esprit. Celle qui est la plus vulnérable. Et voici que s'avancent majestueusement la TPS et sa soeur la TVQ.*

*La TPS en tête. C'est elle qui impose un droit à payer pour pouvoir se procurer des livres. Et des revues aussi. Car il va sans dire qu'il y a toutes sortes de revues et de magazines. Mais il existe — il faut le savoir — des revues culturelles qui font même partie d'une association qui porte le nom de SODEP (Société de développement des périodiques culturels québécois). Ces périodiques n'ont pas de diffusion aussi large que des revues populaires qui rejoignent bien des foyers. Leur but est d'apporter des connaissances précises, de livrer des renseignements, de provoquer la réflexion, bref d'enrichir les connaissances. Et voici que le gouvernement fédéral impose une taxe de 7% sur les revues et périodiques. Ce n'est pas tout. Sa soeur, la TVQ s'aligne sur la taxe fédérale. C'est de l'abus. D'autant plus que la TPS est ajoutée au prix marqué. Et le pauvre consommateur de revues culturelles est soumis à des impôts qui l'exploitent sans cesse. On n'en finit plus de lui soutirer de l'argent pour renflouer les caisses de l'État. Devant la levée de boucliers de l'industrie du livre, le ministre Gérard D. Lévesque a supprimé la TVQ sur les livres, mais il a oublié les revues culturelles. En sorte que **Séquences** doit demander à ses lecteurs de payer deux taxes. N'est-ce pas là handicaper la culture, dont on se plaît à dire à Québec qu'elle est indispensable à un peuple?*

*Le Ministre Lévesque se rend-il compte qu'une revue comme **Séquences**, qui paraît cinq fois l'an, fournit plus de 400 pages de lecture? Cela vaut bien un livre. Et ne mériterait-elle pas d'être dispensée de pénaliser, pour ainsi dire, ses lecteurs? Imposer une taxe sur les revues culturelles, c'est freiner la culture. C'est même contrevenir aux préoccupations de l'État.*

*Le lecteur, qui subit des hausses constantes dans tous les domaines, doit bien soupçonner que le coût de fabrication de **Séquences** augmente lui aussi, année après année. Bien sûr, **Séquences** n'est pas épargnée. Cependant, depuis 1989, nous n'avons pas changé nos tarifs. Combien de temps encore pourrions-nous en rester aux mêmes prix? Malgré cela, **Séquences** n'entend pas tergiverser ni sur le contenu ni sur la présentation. Le standard qu'après trente-cinq ans la revue a acquis, elle entend le préserver. De cela, le lecteur peut être assuré. Il faut exiger que les gouvernements soient respectueux de la culture. Et qu'ils le prouvent autrement que par des taxes.*

**Léo Bonneville**

(1). Voir Le Devoir, 23 mars 1991.